



Compte-rendu analytique de la séance du Conseil municipal du mardi 23 avril 2019

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, le mardi 23 avril 2019, à 19h30, dans la Salle polyvalente de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis TISSERAND, Maire de Courtenay.

Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- **adopté** le Compte-rendu analytique et le Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du lundi 1^{er} avril 2019.
- **décidé** d'affecter les résultats 2018 au Budget Primitif 2019 ASSAINISSEMENT, conformément à ce qui a été exposé.
- **adopté** le budget primitif 2019 ASSAINISSEMENT, par chapitre budgétaire et par opération avec reprises des résultats 2018, et celle des restes à réaliser.
- **adopté** la Décision Modificative n°1, par chapitre, du Budget COMMUNE 2019, telle qu'elle a été présentée.

Fait à Courtenay, le 24 avril 2019



Le Maire,

Francis TISSERAND